DLP-2-4-81679789

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 331 — 31 MARS 1981

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

/ARBRES FRUITIERS/

De nombreuses variétés de pommiers sont au stade E et les variétés de poiriers ont atteint le stade E - E2. Les périodes favorables aux contaminations se succèdent depuis le 23 Mars alors que les projections d'ascospores se poursuivent.

Il convient donc d'assurer la protection des pommiers et poiriers suivant les préconisations des Bulletins Techniques précédents et de la renouveler dans les vergers où le dernier traitement remonte à plus d'une semaine ou s'il a été lessivé.

CECIDOMYIES DES POIRETTES

Dans les vergers où ces ravageurs ont provoqué des dégâts en 1980 (grossissement anormal et déformation des poires en "calebasse"), un traitement doit être réalisé lorsque le stade E2 sera atteint, avec l'un des insecticides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) :

DIETHION (Rhodocide) : 100 - LINDANE (Nombreuses spécialités) : 20 - PARATHION (Nombreuses spécialités) : 25 - PHOSALONE (Azofène, Zolone) : 60.

Dans les vergers en début de floraison la phosalone et le diéthion, "non dangereux" pour les abeilles, seront à préférer.

PUCERONS

Sur les variétés de pommiers les plus précoces les premiers pucerons ont été observés au niveau des jeunes feuilles en cours de développement : une surveillance des vergers est donc nécessaire.

MONILIA DU CERISIER

Si le printemps est humide, cette maladie peut faire de graves dégâts en détruisant les fleurs. Les premières contaminations peuvent avoir lieu avant la floraison. Nous conseillons donc dès à présent un traitement qui devra être effectué sur les variétés sensibles dès que la majorité des boutons floraux auront atteint le stade D - E.

Les fongicides suivants peuvent être utilisés (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : BENOMYL (Benlate) : 30 - CARBENDAZIME (Nombreuses spécialités) : 30 - FOLPEL (Nombreuses spécialités) : 100 - IPRODIONE (Rovral) : 75 - MANCOZEBE (Dithane M 45 ou Dithane LF ou Sandozèbe) : 160 - THIOPHANATE METHYL (Pelt 44) : 70 - THIRAME (Nombreuses spécialités) : 200 - TRIFORINE (Saprol, Funginex) : 33.

Ce traitement sera également efficace contre le <u>Gnomonia</u>, maladie parfois en recrudescence dont le symptôme le plus typique est la présence de feuilles sèches, enroulées, qui restent sur l'arbre pendant la mauvaise saison et même jusqu'à l'été de l'année suivante.

.../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT

P471

MONILIA DU PRUNIER ET CLOQUE DU PRUNIER

Le Monilia peut également compromettre la récolte en détruisant les fleurs. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement dès que la majorité des boutons floraux auront atteint ou dépassé le stade où les fleurs commencent à se dégager dans l'inflorescence. Il est possible d'utiliser les produits conseillés contre le Monilia du Cerisier.

Le traitement dirigé contre le Monilia est également efficace contre la cloque du prunier ou "Maladie des Pochettes" responsable de la déformation des fruits (anormalement longs, aplatis et sans noyau).

XYLEBORES

Ces petits insectes noirs creusent des galeries dans les troncs et les charpentières des arbres fruitiers et de diverses autres essences. Au printemps, lors de journées chaudes et ensoleillées, les femelles volent et se dirigent vers de nouveaux arbres pour forer des galeries et pondre.

Dans l'élevage réalisé par la Station d'Avertissements Agricoles, l'essaimage est commencé. Dans les vergers susceptibles d'être infestés, il convient de réaliser une intervention dès maintenant avec l'un des insecticides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : DECAMETHRINE (Decis) : 2 - PARATHION (Nombreuses spécialités) : 50 - LINDANE (Nombreuses spécialités) : 25 - OLEOPARATHION (Nombreuses spécialités) : 30. Il est recommandé de bien mouiller les troncs et les branches et de détruire par le feu les sujets dont la mort a été provoquée l'année précédente à la suite d'une infestation.

MOUCHE DE L'OIGNON - MOUCHE DE LA CAROTTE / CULTURES LEGUMIERES /

Si les infestations de la mouche de l'oignon sont peu importantes, la protection peut être assurée par l'enrobage des semences avec l'un des insecticides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par kilogramme de semence) : DIETHION (Rhodocide) : 60 - TRICHLORONATE (Phytosol 20) : 40.

Les meilleurs résultats pour lutter contre ces ravageurs sont obtenus en effectuant un traitement du sol avant semis avec des granulés insecticides. Des traitements de rattrapage,par pulvérisation du feuillage et du sol, en mouillant abondamment, peuvent être réalisés.

Les insecticides homologués ou en autorisation provisoire de vente contre la mouche de l'oignon et la mouche de la carotte sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectare) :

MATIERES ACTIVES	DOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	MOUCHE DE L'OIGNON	MOUCHE DE LA CAROTTE
BROMOPHOS ETHYL	5400	Nexagan	GP	GP
CHLORFENVINPHOS	5000	Birlane	GP	GP
CHLORPYRIPHOS ETHYL ..	3000	Dursban	G	
CURATER	1000	Carbofuran	G	G
DIAZINON	8000	Basudine 10 G ou Umuter D	G	G
DICHLOFENTHION	6000	Tri - VC 13	G	G
DIETHION	6000	Rhodocide	G	GP
FONOFOS	2000	Dyfonate	G	G
TRICHLORONATE	2500	Phytosol	GP	GP

G = Granulés P = Pulvérisation

Pour les traitements en localisation la dose est plus faible et doit être calculée en fonction de la surface réellement traitée.

MOUCHE DU CHOU

Les premières mouches sont apparues en élevage depuis quelques jours. Les différentes méthodes de lutte utilisables contre ce ravageur sont les suivantes (les doses sont exprimées en grammes de matière active) :

.../...

d'ENDOSULFAN, de PHOSALONE, de TOXAPHENE et de POLYCHLOROCAMPHANE possèdent une telle mention.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEON / CEREALES /

Le redressement est amorcé dans de nombreuses cultures d'orges d'hiver et d'escourgeons.

Dans quelques rares parcelles des attaques de fusariose sont notées à la base des plantes mais c'est la rynchosporiose qui est dès maintenant la maladie la plus fréquemment rencontrée. Dans trois parcelles sur dix des symptômes sont visibles sur la troisième feuille et il conviendra de ne pas hésiter à intervenir dès le stade "premier noeud" dans ces situations.

L'an dernier, dans les essais du Service de la Protection des Végétaux, les meilleurs résultats ont été obtenus par les spécialités associant du CARBENDAZIME à du CAPTAFOL (Ceretal), DICHLOBUTRAZOL (Vigil K), DITALIMPHOS (Cereflor), PROPICONAZOL (Tilt C), TRIADIMEFON (Bayleton total).* Dans les essais de l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages le Vigil K et le Tilt C se sont montrés les plus persistants.

BLES TENDRES D'HIVER

Les cultures les plus tardives terminent leur tallage et le deuxième noeud se forme dans les plus précoces mais la majorité des parcelles sont au stade "redressement".

L'utilisation d'antigraminées à large spectre d'activité contenant du CHLORTOLURON, de l'ISOPROTURON ou du METOXURON est dangereuse dès le début du redressement. Rappelons que l'application de régulateurs de croissance à base de C. C. C. doit être réalisée au plus tard lorsque l'épi est à 1 cm du plateau de tallage.

En ce qui concerne les maladies du pied, du piétin verse est noté dans une parcelle sur deux et de la Fusariose dans une parcelle sur quatre. Actuellement dans 10 % des parcelles plus de 15 % des talles sont déjà atteintes par le piétin verse mais les attaques sont encore superficielles.

Pour éviter des traitements inutiles il est nécessaire de rappeler brièvement la biologie du piétin verse. Les cultures sont en général contaminées à l'automne mais les premiers symptômes de la maladie ne sont visibles en culture qu'à la fin de l'hiver. Le champignon traverse alors, l'une après l'autre, les 4 ou 5 gaines qui entourent la tige. Par température normale, au mois d'Avril, une gaine est traversée en une dizaine de jours. L'intervention fongicide ne détruit pas le champignon mais bloque pendant quelques semaines son activité retardant son évolution et évitant ainsi une nécrose trop importante de la tige.

Tout traitement réalisé trop précocement et notamment en l'absence de symptômes risque d'être sans effet sur l'apparition à date normale de la maladie.

Dans la très grande majorité des cultures il convient d'attendre au-moins le "premier noeud" pour intervenir. Un traitement avec un B.M.C. seul (CARBENDAZIME - BENOMYL ou THIOPHANATE METHYL) ne se justifie que dans quelques situations exceptionnelles (blés semés fin Septembre - début Octobre, densités élevées, précédent paille et variétés sensibles) où la quatrième gaine est atteinte.

De la septoriose est observée à la base des plantes dans une parcelle sur trois mais il n'y a pas lieu d'intervenir contre cette maladie pour l'instant.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire CENTRE
G. BENAS

(*) L'an dernier, l'association CARBENDAZIME + TRIFORINE + MANEBE (Véréor multi + Soviram) a donné des résultats équivalents.

P 472

* Traitement du sol avant plantation avec l'un des insecticides suivants : BROMOPHOS - ETHYL (granulés et pulvérisation) : 5400 g/ha - CHLORFENVINPHOS (granulés et pulvérisation) : 6000 g/ha - DIAZINON : 8000 g/ha - LINDANE : 1500 g/ha - TRICHLORONATE : 2500 g/ha.

* Traitement des graines : LINDANE : 100 g/kg - TRICHLORONATE : 40 g/kg

* Traitement au pied des choux après plantation et reprise des plants, par dépôt de granulés à base d'un des insecticides suivants : BROMOPHOS ETHYL - CHLORFENVINPHOS - DIAZINON - TRICHLORONATE.

* Arrosage au pied des choux après reprise des plants, à raison de 0,1 litre par pied d'une bouillie contenant l'un des insecticides suivants : BROMOPHOS ETHYL (50 g/hl) - DIETHION (30 g/hl).

* Poudrage au pied des choux avec un insecticide à base de LINDANE.

La mouche du chou attaque également les navets. Les traitements du sol donnent des résultats intéressants et les insecticides utilisables sont les suivants : CHLORFENVINPHOS : 6000 g/ha - TRICHLORONATE : 3125 g/ha.

SEPTORIOSE DU CELERI

Cette maladie peut faire de graves dégâts à la plantation. Aussi est-il conseillé de repiquer les plants sains. Pour cela il est nécessaire de traiter les pépinières tous les dix jours avec l'un des fongicides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : PRODUITS CUPRIQUES (Nombreuses spécialités) : 250 de Cuivre Métal - OXYQUINOLEATE DE CUIVRE (Quinolate 400) : 60 - BENOMYL (Benlate) : 40 - CARBATENE + MANEBE (Organil 66) : 40 + 120 - CARBENDAZIME (Nombreuses spécialités) : 40 - CAPTAFOL (Difosan FLO ou Orthodifolatan liquide) : 160. MANCOZEBE (Dithane M 45 ou Dithane LF ou Sandozèbe) : 160 - MANEBE (Nombreuses spécialités) : 160 - PROPINEBE (Antracol) : 210 - THIOPHANATE METHYL (Pelt 44) : 70.

CHARANCON DE LA TIGE / COLZA /

Quelques captures ont été encore enregistrées ces derniers jours dans les postes du réseau de piégeage des départements du Cher et de l'Indre, notamment dans les postes de BOURGES (18), SAINT DENIS DE PALIN (18), PAULNAY (36) et ISSOUDUN (36) mais la majorité des cultures ayant atteint le stade "tige 20 cm", elles sont moins sensibles à ce ravageur.

MELIGETHES

Des captures importantes de méligethes ont été enregistrées les 24, 25 et 26 Mars dans certains postes de piégeage :

Département du Cher : BOURGES, ETRECHY, IVOY LE PRE, LUNERY et RIANS

Département de l'Eure-et-Loir : FLACEY, SAINT LEONARD

Département de l'Indre : PAULNAY et VELLES

Département de l'Indre et Loire : CHANNAY et RAZINES

Département du Loiret : CERCOTTES et TRAINOU.

Le seuil d'intervention a été atteint dans de nombreuses cultures du Cher et de l'Indre et Loire, soit un méligèthe en moyenne par inflorescence au stade "boutons accolés" et deux à trois méligèthes par inflorescence au stade "boutons séparés".

Il est parfois possible d'observer de fortes attaques en l'absence de captures importantes en cuvette jaune, un examen d'une cinquantaine de plantes dans la culture est nécessaire.

Dès les premières fleurs, stade qui est atteint dans les situations les plus précoces, les méligèthes sont attirés par les étamines et les risques de destructions des ovaires deviennent insignifiants et il n'y a donc plus lieu d'intervenir contre ces insectes. Il faut également préciser qu'il convient à l'approche de la floraison de préférer les insecticides portant sur leur emballage la mention "non dangereux pour les abeilles". Dans la liste des produits autorisés à la vente pour lutter contre les méligèthes seules les spécialités commerciales à base de BROMOPHOS, de DIALIPHOS,

.../...